



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC convoque le deuxième Forum régional sur le cuir à Durban (Afrique du Sud) du 23 au 24 juillet 2026, afin d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre politique régional type de la SADC pour les chaînes de valeur du cuir

Le 17 juillet 2026, à Gaborone (Botswana) - La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), avec le soutien de la coopération allemande, convoquera le deuxième Forum régional de la SADC sur le cuir, du 23 au 24 juillet 2026, à Durban (Afrique du Sud).

Le Forum s'inscrit dans la continuité du succès du premier Forum régional de la SADC sur le cuir et de l'atelier interentreprises (B2B) organisés à Bulawayo (Zimbabwe) en juillet 2025. Il fait partie de la mise en œuvre en cours du cadre politique régional type de la SADC pour les chaînes de valeur du cuir, approuvé par le Conseil des ministres de la SADC en août 2023. Le Forum répond également à la directive de la 24^e réunion du Groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale, tenue à Harare (République du Zimbabwe) en juin 2025, qui a invité les États membres à fournir chaque année un compte rendu sur la mise en œuvre de la politique type.

Depuis l'adoption du Cadre politique type, des progrès significatifs ont été réalisés pour traduire les engagements régionaux en actions nationales. Grâce au soutien technique du Secrétariat de la SADC et de ses partenaires, le Malawi, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe ont élaboré des plans de travail stratégiques nationaux pour le secteur du cuir afin de surmonter les difficultés propres à chaque pays et d'orienter la mise en œuvre du Cadre. Le Secrétariat a également appuyé la République Démocratique du Congo et la République du Mozambique dans l'élaboration de plans de mise en œuvre similaires, portant ainsi à six (6) le nombre total d'États membres disposant de processus de mise en œuvre alignés au niveau national.

Le 2^e Forum régional sur le cuir constituera une plateforme importante permettant aux États membres et aux parties prenantes d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre politique type sur les chaînes de valeur régionales du cuir, d'évaluer les engagements découlant des accords régionaux antérieurs et de produire des données factuelles qui serviront de base aux rapports destinés aux structures politiques et décisionnelles compétentes de la SADC.

Le Forum favorisera davantage l'échange de connaissances et la collaboration entre les gouvernements, les représentants du secteur privé, les associations industrielles, les partenaires de développement, les institutions financières, les chercheurs, les

organisations régionales et les autres acteurs du développement de la chaîne de valeur du cuir. Les discussions porteront principalement sur l'identification des priorités et des mesures concrètes visant à renforcer la coopération régionale, à améliorer la compétitivité, à promouvoir la création de valeur ajoutée et à ouvrir des opportunités d'investissement tout au long de la chaîne de valeur du cuir.

En réunissant les principales parties prenantes de toute la région, le Forum vise à accélérer le développement d'une industrie régionale du cuir compétitive, inclusive et durable, qui contribue à l'intégration régionale par le biais de l'industrialisation, de la création d'emplois, du commerce intrarégional et de la transformation économique, conformément à la stratégie et à la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC (SISR) 2015-2063.

Le Secrétariat de la SADC demeure déterminé à travailler en étroite collaboration avec les États membres et ses partenaires stratégiques afin de promouvoir les chaînes de valeur régionales. Celles-ci renforcent la résilience économique, augmentent la valeur ajoutée et améliorent les moyens de subsistance dans toute la région.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Mme Barbara Lopi, Responsable principale de l'unité des communications et des relations publiques, courriel : blopi@sadc.int; M. Letso S. Mpho ; courriel : lmpho@sadc.int; Tél : +267 71640456

.....
SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Brève présentation de l'Allemagne

L'Allemagne est un partenaire de longue date du programme d'intégration régionale de l'Afrique australe. Sa coopération au développement remonte à 1961. Depuis 1992, le gouvernement allemand a soutenu les activités du Secrétariat de la SADC à hauteur de plus de 500 millions d'euros. L'un des piliers clés de la coopération entre la SADC et l'Allemagne est l'intégration économique régionale, qui comprend le renforcement des chaînes de valeur régionales, la promotion de l'industrialisation, le soutien à la facilitation des échanges commerciaux et l'amélioration de la compétitivité du secteur privé. Dans ce cadre, l'Allemagne soutient le développement de la chaîne de valeur régionale du cuir en favorisant la création de valeur ajoutée, en améliorant l'accès aux marchés, en renforçant les compétences et le développement des entreprises, et en créant des opportunités d'investissement, d'emploi et de commerce intrarégional. Parmi les autres domaines de coopération figurent la gestion des eaux transfrontalières ainsi que l'utilisation et la protection des ressources naturelles transfrontalières.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 17 juillet 2026
Gaborone, Botswana**

